



Le jeudi 11 décembre 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 5 décembre 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absentes excusées (ayant donné pouvoir) : Mme Karine BOPPE (à M. Riquier WILLOQUET), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX)

Absents excusés : M. Alexandre MEZIERE, M. Dominique SERGENT, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT, Mme Delphine BERNADAT

N°14-7-11

-----  
Intercommunalité

-----  
Contrat de territoire

-----  
Plan d'actions de l'arrondissement  
de Lille

-----  
Approbation

Rapport de M. le Maire

Le Département s'engage à élaborer des contrats d'aménagement et de développement durables, qui puissent, en développant une action collective plus concertée, répondre à trois objectifs pour chacun des territoires du Nord :

- mieux adapter les politiques départementales aux spécificités du territoire,
- améliorer l'efficacité des politiques publiques en renforçant l'articulation entre les interventions du Département et les initiatives des acteurs du territoire,
- assurer un développement durable des territoires.

Pour cela, le Département a mis en place une vaste concertation avec les acteurs du territoire de l'arrondissement de Lille et la première traduction de ce travail a été l'élaboration du cadre d'action stratégique qui définit des enjeux partagés.

Un plan d'actions, volet opérationnel du contrat d'aménagement et de développement durables de l'arrondissement de Lille, a été mis en place et comprend les actions que le Département souhaite mettre en œuvre ou accompagner dans les prochaines années, aux côtés des acteurs du territoire.

Les projets que la commune a fait valoir auprès du Département ont pratiquement tous été repris et jugés prioritaires par le Conseil Général. Il s'agit :

- des travaux de restructuration des voies départementales RD617, RD9, RD64, RD654 – LLG245
- du plan de maîtrise de l'énergie du collège Maxence Van der Meersch
- de l'organisation du Salon du Livre de Bondues dans le cadre du développement du réseau de lecture publique de Lille Métropole
- de l'Arc Nord hémicycles verts dans le cadre du partenariat renforcé entre les acteurs pour déployer la trame verte et bleue,

Ceci étant exposé, il vous est proposé d'approuver le plan d'actions de l'arrondissement de Lille.



Le Conseil  
adhère à la proposition ci-dessus  
fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire